SEMINAIRE INTERNATIONAL

IRC pS-Eau

SUIVI-EVALUATION DES SERVICES LOCAUX D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

7 8 9 AVRIL 2014 A OUAGADOUGOU

La NewsLetter / J2 / 8 avril 2014

Chers collègues, la deuxième journée du séminaire a permis d'approfondir la compréhension des enjeux du suivi évaluation, et de nombreuses pistes de travail et de réflexions ont été formulées. Retrouvez dans cette seconde newsletter les enseignements et idées clés de la journée du 8 avril !

Le suivi villageois des services d'eau et d'assainissement

Dans les pays décentralisés, les communes ont à leur charge la maitrise d'ouvrage, et donc le suivi, des services d'eau et d'assainissement. Pour autant, dans la majorité des cas présentés, le suivi se concentre aujourd'hui sur le taux d'accès et sert principalement au fléchage d'investissements futurs. Cependant, plusieurs expériences de suivi des services (usage réel, services reçus par les usagers au regard des normes en vigueur) au Ghana et au Burkina Faso sont encourageantes : elles offrent un outil d'aide à la décision et permettent d'appuyer les communes dans l'exercice de leur fonctions de maitre d'ouvrage.

Cependant, ces expériences restent le plus souvent financées par des structures extérieures, ce qui pose la question de leur pérennité…

Le monitoring des petits réseaux d'eau

Le suivi des petits réseaux par les opérateurs publics ou privés constitue le suivi le plus abouti dans le secteur et fait l'objet de pratiques (quasi) professionnelles, guidées par la nécessité de suivre la performance technique et financière des services pour répondre à une plus grande redevabilité et rentabilité du service. Le plus souvent, le suivi-évaluation combine la collecte, l'analyse de données et des activités d'appui-conseil qui sont mises en œuvre par des entités extérieures aux opérateurs (et communes). Ces activités sont malgré tout confrontées à des difficultés : viabilité financière parfois délicate, et appropriation relative par les communes. Se pose par ailleurs dans certains contextes la question d'une régulation effective et pragmatique par les gouvernements nationaux.

Comment assurer un suivi pérenne de la qualité de l'eau ?

Contrairement au milieu urbain ou les opérateurs (publics ou privés) en ont la charge et les moyens, le suivi systématique de la qualité de l'eau en milieu rural n'a pas lieu à l'heure actuelle. Pour autant, lorsque le suivi est effectué (au travers d'expériences pilotes), les résultats sont généralement alarmants et pointent les problèmes de qualité de l'eau à la source, mais également les contaminations pendant le transport et le stockage. Bien que des innovations existent pour assurer un suivi rapide et quasi-automatisé (utilisation de téléphones portables), il est important d'adapter ces méthodes aux réalités rurales, pour prendre en compte leur complexité, ainsi que le coût et les moyens humains nécessaires pour assurer une analyse et une utilisation des résultats. Cependant, certains pays comme le Bénin ont mis en place une stratégie de suivi de la qualité de l'eau encourageante !

Les TIC au service du monitoring ?

Le secteur de l'eau foisonne aujourd'hui d'innovations basées sur les technologies de téléphone mobile (dont MWater, M4Water, Avko FLOW), qui permettent une visualisation en temps réel de la fonctionnalité des services, réduisent le temps de collecte des données, améliorent leur transmission et réduit le temps d'interruption de service et le coût du suivi (jusqu'à 30% au Sénégal et au Bénin). Cependant, les bénéfices réels de l'usage de ces technologies est conditionnel à une institutionnalisation du suivi et de ses outils, la définition d'indicateurs pertinents et à la capacité d'analyse des autorités compétentes. Par ailleurs, d'autres considérations sont à prendre pour leur mise en œuvre effective : la disponibilité d'un réseau internet, la centralisation la propriété et la sécurité des données collectées ainsi que le partage des informations aux différents acteurs, notamment au niveau local et leur adéquation à différents niveaux.

Le coût et le financement du monitoring des services

Le monitoring a un coût indéniable, qui n'est pas suivi de manière systématique ou complète. Le plus souvent, le coût de mise en œuvre initiale peut être aisément connu, tandis que les coûts d'appui et de mise à jour sont souvent inconnus. Sans une connaissance précise de ces coûts, il est difficile d'identifier des sources de financement claires et pérennes.

Pour autant, quelques principes peuvent être identifiés : i) les acteurs trouvant une utilité à certains aspects du monitoring sont disposés à le financer (usagers- transparence et prix de l'eau ; opérateurs- coûts d'exploitation ; collectivités locales- contrôle ; état- régulation), ii) de manière générale, il n'est pas raisonnable d'attendre du prix de l'eau qu'il couvre des fonctions régaliennes de suivi qui relèvent des autorités publiques.

Ouagadougou, 8 avril 2014

L'équipe du séminaire IRC / pS-Eau